



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES
Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 29 dont 29 sont encore en fonction. Séance du 11 Février 2026. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 17 membres, absents excusés ayant donné procuration : 10 membres, absents excusés : 1 membre, absent : 1 membre

POINT N° 581

GRILLES TARIFAIRES SPL EVA POUR LES MANIFESTATIONS 2026

Mme la Maire expose :

D'après l'article 24 de la DSP qui lie la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines et la SPL EVA, il est prévu que l'assemblée délibérante approuve les tarifs des manifestations.

Après avoir pris connaissance des grilles tarifaires pour l'année 2026 qui a été validée par le Conseil d'Administration de la SPL EVA du 10/03/2025 et du 19/01/2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la grille tarifaire pour Mineral & Gem 2026

PREND ACTE pour information des grilles tarifaires pour les manifestations Carrefour Européen du Patchwork et Mode et Tissus 2026 (DSP de la Communauté de Communes du Val d'Argent)

Délibération adoptée à l'unanimité.

La Secrétaire de séance,

Nadège FLORENTZ

La Maire.

Noëllie HESTIN